



Les Maisons des Adolescents

Les Maisons Départementales des Adolescents (MDA) sont des dispositifs créés sur le territoire français depuis 1999 afin de favoriser l'accès aux soins pour les adolescents en souffrance psychique, physique et sociale.

Elles répondent au programme national de soutien lancé aux Maisons des Adolescents à l'issue de la conférence de la famille du printemps 2004, consacrée à l'adolescence et ses préoccupations, exprimant la volonté d'une MDA dans chaque département, la nécessité d'une formation croisée destinée à l'ensemble des acteurs intervenant auprès des adolescents et l'importance de lieux de médiation et d'écoute pour les parents qui vivent une adolescence difficile de leur enfant. La lettre circulaire CAB/FC/12871 du 4 janvier 2005 confirme la création des maisons des adolescents.

Par ailleurs, le projet des MDA s'appuie également sur les fortes préconisations exprimées dans le Rapport thématique 2007 « Adolescents en souffrance, plaidoyer pour une véritable prise en charge » de la Défenseure des enfants. Et enfin, il s'inscrit dans la dynamique de la loi du 5 mars 2007, relative à la Protection de l'Enfance.

La Maison des Adolescents Gironde

L'union des trois porteurs de projet, représentés par l'Association Rénovation, le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux et l'Union Départementale des Associations Familiales, permet à l'Association Maison Des Adolescents de la Gironde de voir le jour le 18 décembre 2012.

Son établissement, la MDA33 est un lieu d'accueil où, dans une dynamique partenariale de prévention, adolescents, parent(s), familles, entourage proche peuvent venir déposer une parole, solliciter une aide, quelle qu'elle soit.

La diversité des entrées proposée au sein de la MDA33 permet d'envisager l'accueil d'un large public. Elle s'adresse à tous les jeunes, qu'ils soient en situation de bien-être ou de mal-être, de difficultés sociales ou psychologiques, de handicap, ainsi qu'à leurs familles et aux professionnels en lien avec ce public. C'est précisément la pluralité des profils et des motivations à franchir le pas de sa porte, qui garantira la richesse des activités de la MDA et, par voie de conséquence, sa pertinence sociale.

La MDA33 est placée sous la responsabilité d'une directrice. Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire de 7 personnes comprenant secrétaire d'accueil, psychologues, travailleurs sociaux, infirmier et un médecin psychiatre pour la coordination du réseau de soins.

Compte tenu de la vocation départementale de la MDA et de l'étendue du département de la Gironde, des antennes sont en cours de création sur cinq territoires d'implantation : Médoc, Blayais, Libournais, Bassin d'Arcachon et Sud Gironde.

Ces antennes existeront soit au sein d'un local dédié à la MDA, soit dans le cadre d'un partenariat avec une mise à disposition d'un bureau au sein d'une/ou des structure(s) déjà existantes. « L'identité » de la MDA doit pouvoir se révéler sur chacune des antennes.

De plus, dans l'objectif de répondre aux difficultés de mobilité des jeunes, des familles, un projet de création d'antenne mobile sur chaque territoire reste l'une des préoccupations de l'Association Maison Des Adolescents de la Gironde.

Les Partenaires de la MDA33

Le Conseil général de la Gironde finance à hauteur de 300 000 € pour le fonctionnement de la MDA33. L'Agence Régionale de Santé participe financièrement à hauteur de 154 000 € sous forme de dotation reconductible Enfin, la Ville de Bordeaux contribue à travers la mise à disposition du local à Bordeaux centre, évaluée à 13 000€ annuels. Au titre d'une contribution financière s'élevant à 30 000€, la Fondation Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charente a permis de doter la MDA de son mobilier, du site Web et de l'ensemble de son parc informatique.

Les missions de la MDA33 : accueillir, écouter, informer, accompagner l'orientation

La Maison des Adolescents de la Gironde, espace pluridisciplinaire et pluri-partenarial, prend le temps d'accueillir, en tout anonymat, confidentialité, gratuité, les adolescents et jeunes adultes, le(s) parent(s), familles, en proposant une écoute bienveillante permettant ensuite d'accompagner l'orientation des personnes vers les services compétents, en fonction de l'évaluation de leur demande, des difficultés repérées et de leur situation globale.

Un lieu pour les 11 à 25 ans

La mission première de la MDA33 est d'accueillir toute l'année, sur Bordeaux et les antennes territoriales, tout adolescent âgé entre 11 à 25 ans, en tout anonymat, gratuitement et sans aucune autorisation préalable des parents.

De la simple demande d'information à l'expression d'une petite ou grande difficulté, la MDA33 offre un espace de parole où l'adolescent seul ou accompagné de son / ses parent(s), d'un ami, d'un éducateur, d'un professeur... peut trouver écoute, soutien auprès de professionnels qualifiés s'appuyant sur les ressources partenariales des différents secteurs concernés (soin, scolaire, protection de l'enfance, accès aux droits, justice...).

L'équipe de la MDA33 reçoit chaque jeune, évalue en équipe chaque problématique, repère la dominante de chaque demande, dans une logique de prévention et de dépistage des situations de mise en danger. La structure n'a pas vocation à accompagner les jeunes dans la durée. Elle est là pour orienter les jeunes vers les interlocuteurs adéquats et assurer la mise en lien et la prise de relais auprès du partenaire. L'objectif étant de ne pas laisser les jeunes sans réponse et de sécuriser leur parcours.

Entretiens individuels, Ateliers thématiques, « Café des Ados » Autant d'espaces possibles, inventifs qui tiennent compte de la singularité de chaque sujet accueilli. Il est envisagé la mise en place de permanences spécialisées, entre autres juridiques, en fonction des besoins repérés.

Un lieu pour les parents et l'entourage proche des jeunes

Cette période de l'adolescence reste difficile pour de nombreux parents, en quête de trouver la bonne distance ou cette « présence distanciée » souhaitée, attendue, recherchée par les adolescents. Ces parents peuvent être bouleversés, inquiets, déstabilisés par l'apparition de troubles parfois importants, d'ordre comportemental, nutritionnel, affectif... Aussi, apparaît-il indispensable de les soutenir, dans une approche non stigmatisante, bienveillante, en proposant un espace de parole, d'échanges, sur leurs doutes, leurs difficultés avec leur(s) adolescent(s).

L'espace d'accueil du/des parent(s), familles, avec ou sans leur enfant, se distingue de celui des adolescents, dans les mêmes conditions de gratuité, de neutralité et d'anonymat, avec ou sans rendez-vous, toute l'année, sur Bordeaux et les antennes.

Il s'agit pour la MDA33 de prendre en considération la dimension familiale des jeunes. Une articulation est faite avec les différents réseaux d'écoute ou d'accompagnement des parents, existants. Les parents peuvent accompagner les jeunes, ou venir lors de permanences dédiées. Des groupes de parole peuvent être organisés et des « Petit-dej' des parents » sont proposés un samedi matin par mois (échanges libre autour d'une thématique prévue).

Travailler en synergie avec les professionnels

L'équipe de La MDA33 constitue également un Pôle Ressources pour les professionnels œuvrant dans le champ de l'adolescence et de la parentalité. L'équipe peut proposer un soutien à des professionnels parfois isolés face à des situations complexes. Elle répond aux sollicitations également des services, institutions en termes de formations, de rencontres/débats... en fonction des besoins exprimés. Par rebond, cette offre de services favorise l'amélioration de la qualité du service rendu aux personnes accompagnées et permet le développement d'une culture commune autour de l'adolescence.

Semblable à de nombreuses MDA ouvertes dans les départements français, la MDA33 n'a de sens que dans la mesure où elle s'appuie sur un partenariat existant sur chaque territoire de la Gironde afin de répondre au mieux aux demandes des adolescents, du / des parent(s), des familles. En effet, la MDA33 n'a pas vocation d'accompagner dans la durée les adolescents, parent(s), familles en difficulté, ni de se substituer aux ressources environnementales compétentes.